

www.vieux-reqn.fr



Vieux Reng

CENTRE

LAMERIES

**JOYEUSES
FÊTES !**



#02

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

DECEMBRE 2020

LE MOT DU MAIRE



Madame, Monsieur,

2020, une année bien difficile à terminer, après une prise de fonction avec masques et distances. Nous espérions mieux pour le second semestre, mais pas du tout.

Suite à un manque de dialogue, de rencontre, de fonctionnement entre nous, mon premier adjoint a présenté sa démission. Je reconnais ma part de responsabilité dans la décision de mon ami. Mais sachez que mon souhait n'était pas d'en arriver là. Pour pallier à la démission, j'ai souhaité ne garder que 3 adjoints et redistribuer les commissions. Elles se réunissent et en sort des décisions.

Une rentrée scolaire inhabituelle, un effectif en hausse, notamment en maternelle. Règles sanitaires obligent, nous devions recruter un emploi mi-temps supplémentaire pour assurer nettoyage et désinfection. La cantine a été transférée à la salle des fêtes afin de garder une distanciation entre les groupes d'élèves.

Je vous passe l'énumération des problèmes rencontrés lors de la pré-réception du chantier des logements. Nous arrivons au terme des réfections.

Arrive la fin d'année et il me faut remercier M. Jean René Lecerf, Président du Conseil Départemental ainsi que M. Arnaud Decagny, son vice-président pour l'accord de subvention concernant le dossier de rénovation de la toiture de la Mairie. Les services de l'Agglo ont été également sollicité pour les fonds de concours.

Les années passent et je voulais avoir une pensée particulière envers les membres de l'association de restauration de l'église. Plus d'un nous a quitté. En 2020, son président est parti en silence et dernièrement, André, son trésorier. Par respect pour le travail réalisé et après contrôle de l'édifice par un architecte des Bâtiments de France, je proposerais au Conseil municipal un ensemble de travaux à réaliser afin de tenir notre église en état. Encore merci aux membres de l'association.

Difficile aujourd'hui de prévoir l'habituelle cérémonie des voeux.

Je vous présente donc au nom du Conseil municipal, tous mes voeux de bonheur, santé et prospérité pour l'année 2021, en respectant les gestes barrières et toutes les mesures associées. Bonne et heureuse année 2021 !

Jean-Pierre MANFROY
Maire de Vieux-Reng

CONTACT MAIRIE DE VIEUX-RENG

1 Place de la Mairie

Tél : **03 27 67 91 28**

Horaires Secrétariat :

Lundi – Vendredi : 10h-12h / 16h-17h

Mercredi : 9h/12h

Courriel : mairiedevieuxreng@cegetel.net

Site Internet : www.vieux-reng.fr

SOMMAIRE AU FIL DE L'EAU N° 2

LE MOT DU MAIRE	2
EXTRAITS DES CONSEILS MUNICIPAUX	3
LES ASSOCIATIONS	6
VIVRE ENSEMBLE	10
LOGEMENTS	11
INFOS	16
A NOTER	20

EXTRAITS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Les comptes rendu détaillés du Conseil municipal peuvent être consultés sur le site internet de la commune www.vieux-reng.fr et en affichage en Mairie.



CONSEIL MUNICIPAL DU 31 AOÛT 2020

LE REGLEMENT INTERIEUR du service périscolaire, de la garderie et de la cantine pour l'année 2020/2021 est adopté à l'unanimité.

AIDES SOCIALES

Suite à la réunion de la Commission Sociale, les 3 dossiers présentés ont été validés en 1ère catégorie et approuvés par le Conseil municipal à l'unanimité.

ANTENNE GAZ DANS LE CLOCHER

Accord du Conseil municipal pour l'installation d'une antenne de communication Gaz de France sur un bâtiment élevé de la commune (église ou salle de sport).

PYLÔNE ORANGE AU MINI STADE

Projet d'implantation d'un pylône de téléphonie mobile ORANGE au mini-stade : Le Conseil municipal reporte son accord en attente d'une présentation du projet à la population.

ABONNEMENT SFR

Accord du Conseil municipal pour changer dès que possible d'opérateur internet au secrétariat Mairie.

LISTE COMPLEMENTAIRE CCID (COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS INDIRECTS)

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité la liste présentée à la demande des services de l'Etat.

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

- Commission Travaux : L'aménagement des salles de classes a été effectué par la réalisation de placards. Du nouveau matériel a été acheté pour l'entretien de la voirie (souffleur, brosses)
- Commission Salle des Fêtes : Le règlement d'utilisation de la salle polyvalente est à revoir. Le voyage et le repas des ainés n'ayant pas pu avoir lieu cette année suite à la pandémie, un colis sera distribué avant la fin de l'année aux bénéficiaires.

EXTRAITS DES CONSEILS MUNICIPAUX

SUJETS DIVERS

- Prime COVID à caractère exceptionnel : (article 7 du décret 2020-570 du 14/05/2020)

Le Conseil municipal décide à l'unanimité l'attribution d'une prime aux agents municipaux ayant travaillé pendant le confinement. Son montant de 660 euros a été adopté à la majorité.

- Le Conseil municipal reconduit la délibération pour donner pouvoir à la CAMVS d'adhérer au service commun d'application du droit des sols (A.D.S)

- Passage du jury départemental des maisons fleuries le lundi 14 septembre à 10h50.

- Contact avec 4 sociétés pour l'achat ou la location de photocopieurs pour l'école et la Mairie.
Accord de principe au « mieux disant ».

- Reprise du cinéma le mardi 8 septembre 2020 à 19h00 (Les blagues à Toto)

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 OCTOBRE 2020

DEMISSION DU 1ER ADJOINT

Suite à la démission du 1er Adjoint, le Conseil municipal décide de supprimer un poste d'adjoint. Les trois adjoints restants se partagent les commissions.

1ère Adjointe : Isabelle BRISSON suppléante à l'Agglomération Maubeuge Val de Sambre et déléguée à la Famille et 3ème âge.

2ème Adjoint : Chislain LAURENT délégué aux Fêtes et Cérémonies, Gestion salle polyvalente.

3ème Adjoint : Michaël STOCKER délégué aux Ecoles.

La gestion de la salle Polyvalente est confiée à Amandine LISSE, responsable de la Commission.

M. Frédéric ROUSSEL démissionne de son mandat de conseiller municipal.

CREATION D'UN EMPLOI D'AGENT D'ENTRETIEN POLYVALENT

Création d'un CDD pour une année et prolongation des contrats saisonniers existants.

COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES

M. François BLANCHARD (Titulaire) et Mme Amandine LISSE (Suppléante)

DECISIONS MODIFICATIVES BUDGETAIRES

Accord du Conseil municipal afin d'enregistrer les opérations d'ordre budgétaire suivantes :

- Passation des amortissements de certains biens, des subventions versées et des frais d'études non suivis de travaux.
- Passation des reprises / amortissements de certaines subventions d'équipement reçues.
- Rattachement des frais d'études suivis de travaux aux travaux réalisés.

REVERSEMENT DON COMITE DE GESTION A LA COMMUNE

La somme de 26 000 euros émanant du Comité de Gestion est affectée en don au budget de la commune

EXTRAITS DES CONSEILS MUNICIPAUX

DELEGATION DONNE AU MAIRE POUR DEFENDRE LA COMMUNE

Délégation à Monsieur le Maire afin de défendre les intérêts de la Commune en justice.

RENOUVELLEMENT BUREAU AFR (Association Foncière de Remembrement)

Titulaires : Philippe BRASSELET – Philippe LEVECQ – Freddy LISSE

Suppléants : François BLANCHARD – Jean-Michel VILETTE (propriétaire extérieur)

DEFIBRILLATEUR

Décision d'acquérir un Défibrillateur Automatisé Externe. Une action d'initiation au massage cardiaque et à l'utilisation d'un défibrillateur sera organisée pour les adultes en proximité. Une action sera également organisée dans les écoles Ces actions seront réalisées en fonction des conditions sanitaires le permettant.

AIDES SOCIALES

Accord de quatre aides pour un montant individuel de 390 euros en bons.

SUJETS DIVERS

- Subvention accordée par le Département (Village et Bourgs) concernant le devis de réparation de la toiture de la Mairie. Accord afin de déposer une demande de subvention au fond de concours de l'Agglo.

- Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charge au sein de l'Agglomération de Maubeuge Val de Sambre : Les représentants de la Commune sont nommés comme suit : Titulaire Olivier CHERONT – Suppléant Sébastien DECAIX

- Une délibération a été prise afin d'établir une convention avec l'Agglomération de Maubeuge Val de Sambre permettant de mettre à disposition temporaire les candélabres et autres éclairages publics de l'Agglo pour les illuminations de Noël 2020 de la commune.

- Délibération pour une convention avec le Centre de gestion de la fonction publique territoriale pour des actions de prévention avec la médecine du travail.

- Délibération pour délégation de signature concernant les demandes éventuelles d'urbanisme de Monsieur le Maire qui seraient déposées en son nom personnel : Délégation de signature donnée à M. Ghislain LAURENT.

- Délibération afin de mandater un architecte agréé qui élaborera une étude concernant les travaux nécessaires au niveau de la toiture et maçonnerie de l'église.

ASSOCIATIONS



« AMIFORT »

Malgré le re-confinement, l'entretien du site a continué.

Profitant de quelques rayons de soleil, la haie longeant le RD28 a été taillée. Les deux panneaux de localisation ont été démontés et seront remplacés par des neufs pour le mois de mars.
Les supports ont été brossés et repeints.

A l'intérieur au Bloc 2, la cage d'escalier a été entièrement repeinte, ainsi que certains murs de l'étage supérieur.

Concernant la tourelle à éclipse, j'ai rencontré le professeur de l'atelier chaudronnerie du Lycée Technique de Maubeuge.



A cause du confinement, les élèves ont repris l'ensemble du projet à zéro vu que sa fabrication sert d'examen de fin d'année. Donc si il n'y a pas d'obstacle, la livraison se ferait fin juin 2021.

En attendant, l'équipe d'Amifort vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année, malgré le contexte actuel.

Le Président.
Alain Loire.

« LES AMIS DE L'ECOLE DE VIEUX-RENG »

Nous aurions aimé recréer l'atmosphère chaleureuse de nos marchés de Noël précédents mais c'était bien sûr impossible et il a fallu s'adapter au contexte actuel.

Nous avons donc dû nous limiter à un choix de décorations assez restreint afin de pouvoir les réaliser dans ces conditions particulières.

Nous sommes très heureux de la quantité de commandes passées et vous en remercions vivement.

Comme les autres années, les bénéfices profiteront entièrement aux enfants de nos écoles. Une partie sera utilisée aussitôt pour leur offrir une coquille et des chocolats et des livres.

Nous vous souhaitons malgré tout d'agréables fêtes de fin d'année.

Le Comité

ASSOCIATIONS



« TEMPS LIBRE »

Suite aux consignes sanitaires, toutes nos activités (marche, vélo et réunions jeux de société) sont actuellement suspendues. Nous espérons les reprendre après le 20 janvier 2021.

Il sera peut-être possible d'organiser notre assemblée générale en février.

Malgré toutes ces contraintes nous vous souhaitons de passer de bonne fêtes de fin d'année et nous présentons nos meilleurs vœux pour l'année nouvelle.

Le Comité

« FORME ET DETENTE »

Les cours de gymnastique volontaire sont suspendus. Ils doivent reprendre (si la situation sanitaire le permet) après le 20 janvier 2021.

Nous vous souhaitons de passer de bonne fêtes de fin d'année.

Meilleurs vœux 2021 à toutes et à tous, prenez soins de vous.

« COMITÉ DES FÊTES »

Chers Vieux-Rengtois,

Dans cette période difficile, nous vous invitons à égayer notre village en illuminant vos habitations pour ainsi mettre un peu de gaieté.

Nous vous invitons également à décorer les sapins que nous avons installés dans les rues afin de les rendre plus beaux.

Comme chaque année nous récompenserons les 30 plus belles maisons, nous vous inviterons pour remettre les récompenses.

Comme chaque année St Nicolas a offert aux enfants de l'école des friandises le vendredi 4 Décembre mais malheureusement à cause du Covid il n'a pu faire la distribution lui-même mais nous croisons les doigts pour qu'il nous envoie quelques bonbons à tous les élèves.

Nous vous rappelons également notre voyage au Puy du Fou qui se déroulera du 10 au 12 Juin au prix de 300 € pour les habitants du village et 350 € pour les extérieurs, rapprochez vous de Mme Manfroy au 03 27 67 96 58 si vous souhaitez vous inscrire.

Nous souhaitons à tous et à toutes de joyeuses fêtes de fin d'année et surtout restez prudents.

Le Comité

ASSOCIATIONS



« LES 7 CLOCHERS »



Année difficile pour l'Association.

Notre équipe à beaucoup travaillé afin d'organiser au mieux nos manifestations pour aboutir avec regret aux annulations suite à la crise sanitaire.

L'Assemblée Générale a eu lieu le 3 Septembre. Le bureau a été réélu.

- Président : Christian Joris
- Secrétaire : Marie-France Joris
- Trésorière : Denise Szczepanski

Nous avons eu le plaisir d'intégrer parmi nos Membres de nouvelles recrues.

Les personnes intéressées sont les bienvenues.

Nous aurons une pensée pour les deux Présidents de Villers-sire-Nicole décédés cette année nous ayant accompagnés lors de nos sorties. Guy CYPRYSAK Président de « Villers ça Marche » et Philippe DELGADO Président des « Barjos de la Deusche ».

CALENDRIER 2021 :

- Marche de la Chandeleur – 7 Février GOGNIES-CHAUSSEE
- Goûter de Pâques – 3 Avril BETTIGNIES (pour les enfants des 7 Communes)
- Marché de Printemps – 18 Avril BERSILLIES (Spécial Fête des Mères)
- Les 7 Clochers en Jeu de Piste – 6 Juin ELESMES
- Balade Touristique d'Anciennes Voitures – 4 Juillet MAIRIEUX
- Le Monde Agricole s'expose – 29 Août VIEUX-RENG
- La Course des Clochers – 28 Novembre VILLERS-SIRE-NICOLE

Sous réserve des obligations Gouvernementales ou Préfectorales cause crise sanitaire.

Pour définir ces manifestations, plusieurs réunions de travail ont été effectuées. Nous avons conclus d'organiser une action dans chaque commune afin de créer la convivialité et le partage, de pouvoir satisfaire tout public en variant les activités (agriculture, artisanat, découverte et patrimoine, sport.....).

Nous espérons que l'Année 2021 sera meilleure.

Nous vous souhaitons de passer de Bonnes Fêtes de fin d'Année. PRENEZ SOIN DE VOUS.

Contacts : 07.87.10.57.98 christian.joris59@orange.fr
06.82.03.07.42 marie-france.joris@orange.fr



ASSOCIATIONS



« SOCIETE DE CHASSE SAINT HUBERT »

Les chasseurs remercient les habitants de leur accueil lors de la vente des grilles et nous vous donnons la liste des gagnants extérieurs à la société : Mr Paul Demassieux, Mr Remy Busin, Mr Gérard Demeau, Mme Serrure, Mr Gérard Monnier, Mr Mathieu Thorrion, Mme Laurette, Mme Agnès Herment, Mr Jean Claude Deprez, Mr Drozo et Mme Odette Pronier.

Cette année, la chasse a dû s'adapter aux aléas du virus ; seul le tir du pigeon est autorisé (avec une dérogation de la fédération en respectant les gestes barrières)



La société va participer à la plantation de plus de 400m de haies cynégétiques visant à améliorer l'habitat et l'alimentation du gibier ; tout ceci dans le but d'aider un jeune agriculteur soucieux de favoriser la bio- diversité sur ses terres. Si les conditions sanitaires le permettent, le centre des Papillons Blancs de Jeumont pourrait participer à cette opération.

Malgré le confinement, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année en famille. Prenez soin de vous

Le Président

« LE CLUB DE VOLLEY BALL »

Comme l'ensemble du sport amateur nous sommes à l'arrêt depuis la mi – octobre.

S'il y a un espoir de reprise mi – décembre pour nos jeunes ; il faudra attendre le 20 janvier pour les adultes dans le meilleur des cas. Que dire de ce début de saison tronqué !

Du fait des conditions sanitaires le coup d'envoi du championnat avait déjà été retardé au dernier week end de septembre.

L'équipe masculine A nouvellement promue en Promotion Excellence n'a donc disputé que 3 matches (2 en championnat et 1 en coupe des Flandres) bilan : une victoire et 2 défaites par le plus petit écart (2 – 3 au tee – break).

Pour l'équipe B, ils sont encore dans les « starting block » : le championnat Avesnois devait démarrer fin octobre. Chez les féminines on attendait le retour de plusieurs joueuses , 3 entraînements ont eu lieu avec une dizaine de participantes. Espérons qu'elles seront aussi nombreuses lors de la reprise.

Pour les jeunes ils étaient 9 lors du dernier entraînement auquel il faut ajouter 3 petits « baby volley ». Une seule équipe a pu disputer un tournoi.

Mais le plus grave c'est notre situation financière

Hormis la subvention municipale nous n'aurons cette saison aucune rentrée d'argent.

Pas de concours de belote en Octobre, pas de grilles de dinde en Décembre pas de soirée dansante en Février

La suite de la saison risque d'être très difficile économiquement !

En cette fin d'année bien particulière vous espérant en bonne santé je vous souhaite de bonnes fêtes de Noël et de Nouvel An , et je vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2021 avec tout d'abord la SANTE évidemment !

VIVRE ENSEMBLE

ECOLE

L'école en cette fin d'année si particulière....



A l'école, dans le respect des gestes barrière, tout se passe bien.

Les projets, ne sont pas très nombreux, car la situation ne nous permet pas de nous projeter autant que les autres années.

Nous faisons notre possible tout de même pour égayer cette situation.

Nous remercions l'association « Usep » qui a organisé une vente de fleurs de la Toussaint, merci à tous les habitants de Vieux-Reng qui nous soutiennent dans ce projet chaque année.

Ainsi que « les Amis de l'école » qui font leur possible également pour que certains projets se concrétisent.

Merci aux parents qui nous ont soutenus et qui nous soutiennent chaque jour.

Merci pour leur implication pendant le confinement et leur implication chaque jour dans le respect des gestes barrières, les concernant ainsi que leurs enfants.

L'équipe enseignante et les élèves vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2021.



Les écoles sont une priorité pour l'équipe municipale, tant sur le plan de la sécurité, que des conditions d'apprentissage de nos enfants.



De grandes armoires ont été confectionnés par Claude afin d'optimiser le rangement.



De nouveaux éclairages ont été installés devant l'école maternelle ainsi qu'au niveau de la porte d'entrée.

L'éclairage public va être renforcé face à l'école maternelle.
Le passage piéton et la bande jaune matérialisant l'interdiction de stationnement seront repeints. Des barrières de sécurité ont été posées.

Une réflexion est en cours afin de sécuriser davantage la visibilité, les entrées, sorties et le stationnement à proximité des écoles.



VIVRE ENSEMBLE

ACHATS DE MATERIELS

Suite aux conditions sanitaires, un hygiaphone en plexiglass a été acheté et installé à l'accueil du secrétariat de la Mairie.

Un nouveau souffleur et un taille haie ont également été achetés.



LOGEMENTS

La livraison des logements a subi du retard à cause des conditions sanitaires (une seule société pouvant être présente à la fois). Nous ne manquerons pas de revenir vers vous dès que ceux-ci seront totalement disponibles à la location.

COMMISSION SOCIALE

Cette commission remplace le CCAS (commission dissous par le précédent conseil municipal), elle est composée de membres issus du conseil municipal et de membres bénévoles issus du village.

Elle a un rôle consultatif sur les aides sociales à mettre en place et peut être également source de propositions sur les actions à mettre en place en faveur de la population.

Les membres :

Manfroy Jean Pierre	Maire, Président de la commission
Brisson Isabelle	1er Adjoint, Responsable de la commission
Lecompte Virginie	Conseillère Municipale
Péleriaux Isabelle	Conseillère Municipale
Hoel Nadège	Conseillère Municipale
ainsi que 4 membres bénévoles	

Les actions menées cette année :

- Travail préparatoire et étude des dossiers de demande d'aide alimentaire : 4 demandes ont reçu un avis favorable, octroi d'une aide en 1ere catégorie, après délibération du conseil municipal.
- Achat de compositions et fleurissement des tombes des donateurs CCAS à la Toussaint.
- Mise en place de permanences sociales mensuelles, par les élus.

VIVRE ENSEMBLE

Les membres de la commission et le personnel communal ont déposé une composition sur les tombes des donateurs, 8 compositions ont été distribuées.



Plafonds des revenus et montants de l'aide alimentaire accordée

Conformément à la décision du conseil municipal du 1er juillet 2020

1ère Catégorie	Bases 2020	Montant de l'aide accordée
1 personne	1 159 €	Alimentation 390 €/an
2 personnes	1 338 €	
3 personnes	1 524 €	Février 2x25€
4 personnes	1 697 €	Avril 2x25€ + pâques 2x20€
5 personnes	1 859 €	Juin 2x25€
51,83€/pers suppl.		Août 2x25€
		Octobre 2x25€
		Décembre 2x25€ + Noël 2x25€

2ème Catégorie	Bases 2020	Montant de l'aide accordée
1 personne	1 198 €	Alimentation 270€/an
2 personnes	1 374 €	
3 personnes	1 551 €	Février 2x15€
4 personnes	1 728 €	Avril 2x15€ + pâques 2x25€
5 personnes	1 914 €	Juin 2x15€
51,83€/pers suppl.		Août 2x15€
		Octobre 2x15€
		Décembre 2x15€ + Noël 2x20€

3ème Catégorie	Bases 2020	Montant de l'aide accordée
1 personne	1 245 €	Alimentation 240€/an
2 personnes	1 430 €	
3 personnes	1 606 €	Février 2x15€
4 personnes	1 782 €	Avril 2x15€ + pâques 2x15€
5 personnes	1 960 €	Juin 2x15€
36,58€/pers suppl.		Août 2x15€
		Octobre 2x15€
		Décembre 2x15€ + Noël 2x15€

Pour 2021, les dossiers sont à retirer en mairie auprès du secrétariat dès le mois de janvier.

VIVRE ENSEMBLE

COMMISSION ENVIRONNEMENT

Concours communal des maisons fleuries et concours départemental des villages fleuris

Cette année 14 personnes ont participé au concours des maisons fleuries. Nous tenons à les remercier pour leur investissement et contribution à l'embellissement de notre village.



Un jury composé de 5 personnes extérieures au village est passé le 28 juillet afin d'attribuer un prix aux participants et de sélectionner les 3 participants au concours départemental des maisons fleuries. Le classement vous sera très prochainement communiqué, ainsi que les récompenses attribuées.

En parallèle notre commune a participé au concours départemental des villes et villages fleuris. Le jury départemental était sur notre commune le 14 septembre, celui-ci a souligné le travail effectué par les employés communaux.

Le département nous a fait savoir dernièrement que notre commune serait citée au palmarès 2020 ainsi que les 3 maisons inscrites (suite à la sélection du jury communal).

Notre village figure au palmarès 2020 du concours départemental avec la mention bien. Nous sommes par ailleurs la seule commune à avoir 3 particuliers cités au Palmarès. Félicitations à Mr et Mme POOLS Michel et Mr et Mme LIENARD Christian récompensé par une mention bien et Mr et Mme BRASSELET Philippe pour la distinction excellence.

COMMISSION FAMILLE ET 3EME ÂGE



Le conseil municipal a décidé de venir en aide aux familles d'enfants scolarisés dans les écoles de notre commune. Suite à un achat groupé avec l'agglo, le conseil municipal a offert près de 84 masques au 42 enfants scolarisés en primaire. La distribution a été réalisée le 12 novembre par les institutrices.

La crise du COVID - 19 ne nous a pas permis de réaliser les traditionnelles manifestations en faveur des ainés. En remplacement du voyage et du repas, le conseil municipal a décidé d'offrir un colis festif aux 154 ainés.

Le colis est composé des denrées festives : foie gras, chocolats, crémants et vins
3 tailles de colis ont été déposés



Colis personnes à domicile
(plus fourni pour les couples)



Colis maison de retraite

Espérant que ce geste vous donne satisfaction et un peu de réconfort dans cette période difficile. La distribution a été réalisée le samedi 18 décembre dernier par les élus.

VIVRE ENSEMBLE

SOLIDARITE



L'équipe municipale s'est mobilisée auprès des personnes âgées.

Une campagne téléphonique a été réalisée, avec pour objectif de garder le contact avec l'ensemble des personnes âgées, isolées ou vulnérables et de s'assurer qu'ils allaient bien. En cette période de fêtes de fin d'année, n'hésitez pas à apporter votre solidarité à vos voisins seuls, isolés.

La téléassistance permet de sécuriser les personnes âgées qui vivent seules chez elles. En cas de problème (chute, malaise...), la personne peut contacter une plateforme téléphonique joignable 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 en appuyant sur un médaillon ou une montre portée en permanence.
Pour plus de renseignements, rapprochez vous de la Mairie.

Nous entrons dans l'hiver. La solidarité, c'est aussi penser à entretenir le trottoir face à votre domicile. Cet entretien incombe à chacun et évitera peut-être une chute.

NOCES DE DIAMANT !

Nous adressons toutes nos félicitations à Mr et Mme BLONDEAU Ghislain et Paulette. Ce n'est pas tous les jours que l'on fête 60 ans de mariage. La municipalité leur a rendu visite (dans le respect des gestes barrières) afin de leur offrir un colis et de les mettre à l'honneur.



VIVES LES MARIES !

Nous adressons tous nos voeux de bonheur à BAUDUIN Geoffrey et DELAFONTAINE Sarah ainsi qu'à ROCUL Aurélien et FRANCQ Céline qui se sont unis malgré les conditions sanitaires qui ont obligé à restreindre le nombre de personnes pouvant assister à la cérémonie !



VIVRE ENSEMBLE

PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ

KUNTZMANN Kevin et ROY Gwendoline ont officialisé et organisé leur vie commune.

Bienvenue

Nous souhaitons la bienvenue et félicitons les heureux parents de :

DEWAELE Emy 3 Place Raoul Henry
LEFEBVRE Hillona 8 rue de l'église
Hugo DELBECQ 40 rue Aimable Liénard

ILS NOUS ONT QUITTÉ ...

Toutes nos condoléances aux familles de :

Mireille DORIGO épouse DELPLANQUE 69 rue de Grand Reng
René GRAVET 2 rue de l'église
André LASSELIN 1 rue de l'église
Patrick PHILIPPE 80 rue de Grand-Reng

HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE

La cérémonie du 11 novembre 2020 n'a pas permis de réunir l'ensemble de la population en raison du contexte sanitaire.

Le message de la Nation a été lu par Monsieur le Maire à l'occasion de la commémoration du 102ème anniversaire de l'Armistice de 1918. Cette date marquait par ailleurs le centenaire de l'inhumation du Soldat inconnu. Une gerbe a été déposée à la mémoire des combattants et victimes de la guerre.



DISTRIBUTION DE COQUILLES DE NOËL

Le samedi 19 décembre, 360 coquilles et 1800 oranges ont été distribués aux enfants jusqu'à 15 ans et aux personnes âgées de plus de 63 ans. Le Conseil municipal tenait à remercier le Comité des fêtes et les bénévoles présents lors de la distribution. Votre présence a joué un rôle essentiel dans la réussite de cette journée.



Merci également à notre Père Noël et à Mère Noël qui ont permis d'égayer cette journée et de donner de la magie à nos petits et grands.

L'ambiance fût conviviale et chaleureuse, tout ce que nous espérions en préparant cette journée.

Merci encore à tous et à très bientôt lors d'un nouvel évènement.

INFOS

LA JDC (JOURNÉE DEFENSE ET CITOYENNETÉ)

La JDC est une journée qui permet de rappeler à chacun que cette liberté a un prix.

C'est aussi une occasion unique de contact direct avec la communauté multiples métiers et spécialités, civiles et militaires qu'offre aujourd'hui



militaire, et de découverte des aux jeunes, la Défense.

A l'issue de cette journée, une attestation vous est remise. Ce document est obligatoire pour valider l'inscription à un examen, comme le baccalauréat, ou à un concours. Il est aussi requis pour le permis de conduire ou pour toute autre formation effectuée avant 25 ans.

Dès 16 ans, chaque jeune doit se présenter en Mairie muni de sa carte nationale d'identité et du livret de famille de ses parents afin de se faire recenser.

CREATION DU FONDS D'URGENCE AUX ENTREPRISES

Le Conseil Communautaire de l'Agglo Maubeuge-Val de Sambre a décidé de créer un fond d'urgence à destination des entreprises de son territoire.

Sont concernées, les entreprises commerciales et artisanales créées avant le 01/11/2019 pouvant justifier d'un exercice fiscal. Plusieurs critères ont été définis, notamment l'effectif de la structure, le pourcentage de perte du chiffre d'affaire ... Ainsi, une subvention d'un montant de 1000 à 3500 euros peut être demandée.

Délai pour le dépôt des dossiers : Du 28/12/2020 au 15/02/2021

Se rapprocher de l'AMVS 1 Place du Pavillon 59600 Maubeuge

LOCATION SALLE DES FÊTES PROFESSION DE FOI 2022

Les familles souhaitant louer la salle des fêtes sont invitées à déposer leur demande en Mairie entre le 1er et le 15 janvier 2021. Un tirage au sort entre les candidats aura lieu le samedi 23 janvier 2021 à 11h00 en Mairie.

INFOS TAXE D'AMENAGEMENT

La taxe d'aménagement est une taxe due dans chaque commune en France pour toute construction de maison individuelle ou lors d'un agrandissement (abri de jardin, piscine ...)

Son calcul est fait par les services des impôts après dépôt des documents officiels en Mairie et porte sur 12 points (superficie de la construction, place de parking ...)

Son montant est composé d'une part communale et départementale.

Vous pouvez obtenir l'ensemble des renseignements et calculer votre impôt en vous connectant sur

www.taxe-amenagement.fr

INFOS

APPEL A PROJET POUR UN HABITAT RURAL ADAPTE ET DE QUALITE

Le département du Nord renouvelle son soutien aux propriétaires particuliers en les accompagnant dans leur projet de transformation d'anciens bâtiments inoccupés en logements.

Cet appel à projets s'adresse aux particuliers, propriétaires de bâtiments professionnels inutilisés ou de logements inoccupés ou vacants, souhaitant transformer d'anciens bâtiments en logements.

Dépôt des candidatures dès le 7 décembre 2020.

Pour connaître les modalités et retirer le dossier de candidature, consultez le site :

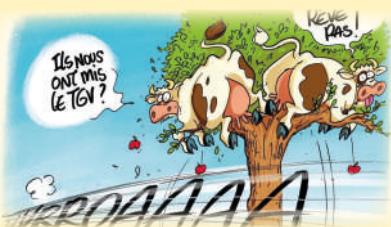
https://lenord.fr/jcms/prd1_256246/appel-a-projets-pour-un-habitat-rural-adapte-et-de-qualitece-logement



CIVISME - QUELQUES REGLES D'OR

Vivre ensemble dans le respect des autres est une condition essentielle au bon fonctionnement de tout collectif et donc d'un village.

Certaines règles peuvent faire sourire. Si elles sont toutefois rappelées ici, c'est précisément parce qu'elles ne sont pas toujours mises en œuvre...



Je respecte la limitation de vitesse

Notre village est traversé par une route départementale. La vitesse est néanmoins limitée à 50 km/h. Il en va de la sécurité de tous.



Je ne stationne pas sur les trottoirs

Les trottoirs sont destinés aux piétons.

Les entrées et sorties des écoles présentent un risque d'accident.

Pensons à nos enfants. Ils ne perçoivent pas les dangers.

A nous d'y préter attention.



Je suis responsable de mes animaux

Je ne laisse pas mon chien divaguer et faire ses déjections sur le domaine public. J'utilise un collier anti-aboiement si mon chien hurle en mon absence.

INFOS

FINANCER SES TRAVAUX DE RENOVATION ENERGETIQUE

VOUS SOUHAITEZ RÉDUIRE VOS FACTURES D'ÉNERGIE ?

JUSQU'À 20 000 €
POUR FINANCER VOS TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

QUI ?

Salarié d'une entreprise du secteur privé

Propriétaire occupant de votre résidence principale située, dans une agglomération de taille moyenne, en milieu périurbain ou rural¹⁾

Vos revenus respectent des plafonds de ressources modestes²⁾

QUELS TRAVAUX ?

En priorité, l'isolation thermique des murs, planchers ou combles.

Si le diagnostic technique ne requiert pas de travaux d'isolation, l'aide doit financer au moins l'une des opérations suivantes :

- Le remplacement du système de chauffage.
- L'équipement de chauffage ou d'eau chaude sanitaire utilisant une source d'énergie renouvelable.

Vos travaux sont à réaliser par un professionnel portant le label « Reconnu Garant de l'Environnement » (RGE)³⁾, et doivent faire l'intervention d'un opérateur d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO).

COMMENT ?

- Rendez-vous sur piv.actionlogement.fr/simulateur-energie pour vérifier votre éligibilité.
- Créez votre compte et prenez contact avec un partenaire AMO.
- Effectuez votre demande en ligne.

¹⁾ Votre logement doit être situé en zone B2 Zone C ou dans une commune « Action Cœur de Ville » pour vérifier l'éligibilité géographique de votre logement. Utilisez notre outil de recherche sur actionlogement.fr pour trouver la zone de votre logement. A compter du 1^{er} janvier 2020, pour une personne seule, votre revenu mensuel net moyen ne doit pas dépasser environ 1 365 € dans une ville de taille moyenne.
²⁾ Pour trouver un professionnel RGE, accédez à l'annuaire en ligne sur piv.actionlogement.fr/partenaire.
³⁾ Attention : les professionnels RGE doivent déclarer leur activité à l'AMO et ce dernier dépose leurs déclarations dans le cadre du montant maximal de l'enveloppe fixée par la réglementation en vigueur et soumise sous réserve des accords collectifs Logement.

Pour en savoir plus sur le sujet de la rénovation énergétique : FAIRE.gouv.fr

actionlogement.fr
0970 830 831
09h-17h30 lun-vend, midi 13h-14h30

ActionLogement 
ENGAGÉ POUR FAIRE 

Vous pouvez faire des économies et réduire vos factures d'énergie.

Salarié d'une entreprise du secteur privé, vous êtes propriétaire occupant de votre résidence principale

Vos revenus respectent les plafonds de ressources modestes

Isolez vos murs, planchers ou combles à condition que les travaux soient réalisés par un professionnel portant le label RGE

Toutes les informations et vérifiez votre éligibilité sur <http://piv.actionlogement.fr/simulateur-energie>

DEPLOIEMENT DE LA FIBRE

Vous l'avez sans doute remarqué, des travaux sont en cours sur la commune.

La société Axione finalise la création du réseau fibre principal. D'ici peu, le réseau de desserte, donc de distribution démarera à son tour.

Les travaux sont programmés pour être réceptionnés fin janvier. Nous vous tiendrons informés de l'évolution, mais vous devriez en principe pouvoir contacter votre opérateur à compter de début mars.



A noter qu'à terme tous les principaux opérateurs (Orange, SFR, FREE, Bouygues...) pourront fournir de la fibre sur la commune.

Cependant nous ne maîtrisons pas leur calendrier de début de commercialisation.

INFOS

LUTTER CONTRE LA PROPAGATION DU VIRUS

Afin de lutter contre la propagation de la COVID-19, vous pouvez télécharger l'application TousAntiCovid.

Le virus continue de circuler activement. Pour limiter sa propagation, se protéger et protéger les autres, les gestes barrières restent les actions les plus efficaces.

Cette vigilance doit s'appliquer en tout temps - à l'approche des fêtes, pendant les fêtes et après - en tout lieu, et avec tout le monde, même en famille ou entre amis.

Les fêtes de fin d'année sont pour beaucoup l'occasion de se retrouver en famille entre générations. Chacun doit être vigilant pour protéger les plus fragiles. Il est recommandé de limiter le nombre de personnes réunies, en n'étant pas plus de 6 adultes.



GRIPPE AVIAIRE - DECLARATION DETENTION DE VOLAILLES

Quelques rappels concernant les particuliers, détenteurs d'oiseaux:

- les détenteurs de volailles (basse-cour) ou autres oiseaux captifs non commerciaux élevés en extérieur doivent se déclarer auprès des mairies.

Ce recensement permet de détecter le plus rapidement possible la maladie et de s'assurer qu'elle ne circule pas.

- de plus, les volailles doivent être actuellement maintenues confinées ou sous filet de protection et toute mortalité anormale doit être signalée à un vétérinaire ou à la DDPP.

COUPON DECLARATIF OBLIGATOIRE A REMETTRE EN MAIRIE

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

TELEPHONE :

TYPES DE VOLAILLES	NOMBRE DE VOLAILLES

A NOTER

CONGES DU SECRETARIAT MAIRIE

Le secrétariat de la Mairie sera fermé du 21 décembre 2020 au 3 janvier 2021 inclus.

PERMANENCE DU MAIRE

Les permanences ont repris ce 22 décembre 2020

Mardi 19h00
Vendredi 19h00
Samedi 11h00

En cas de problème contactez le 03 27 67 96 58

NUMEROS UTILES

17 Police-Secours

18 Pompiers

15 SAMU

Brigade de Gendarmerie de Bavay 03 27 63 12 12

Urgences pour les personnes sourdes SMS 114

Centre anti-poison 0800 59 59 59

119 Enfance maltraitée

Planning Familial 03 27 67 00 32

Fil santé jeunes 0800 235 236

SOS MAINS 03 20 95 76 50

Informations CORONAVIRUS 0800 130 000

LES COMMERCANTS ARTISANS PROFESSIONS

STOP II

Garage de la Vieille Pierre

Tapisseur Garnisseur Hervé PHILIPPE

Couvreur Patrice DAVID

Coiffure à domicile Valérie BLONDIAU

David CROIX Rénov

12 rue de la Place 03 27 62 06 34

17 rue de Maubeuge 03 27 69 88 17

2 rue du 08 mai 1945 03 27 67 92 02

65 rue Aimable Liénard 03 27 63 98 01

11 rue de Binche 03 27 63 87 13

109 Rue Aimable Liénard

Si vous constatez une erreur, où si vous souhaitez apparaître dans cette rubrique, merci de nous contacter.

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

Rues principales le lundi - Autres rues le mardi

Merci de ne pas laisser vos poubelles sur la voie publique ou sur les trottoirs en dehors des créneaux de ramassage.

Trier vos déchets permet de les recycler



RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

LE 1er AVRIL 2021



MEDECIN ET PHARMACIE DE GARDE

Consultation médicale de garde (Médi'Ligne 59) au Centre Hospitalier de Sambre Avesnois les soirs, week-ends et jours fériés 03 20 33 20 33

SERVIGARDES au 0 825 74 20 30 (0.15euros/min) vous orientera vers la pharmacie de garde la plus proche.

Contacter le commissariat de police de Maubeuge avant de vous déplacer : 03 27 69 17 17



CONTACT
Tél : 03 27 53 01 00
www.agglo-maubeugevaldesambre.fr